



# PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **INONDATIONS : MOBILISATION DU FONDS BARNIER POUR LE FINANCEMENT DES MESURES DE RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DES BIENS (BATARDEAUX) ET L'ACQUISITION DES BIENS SINISTRÉS**

Arras, le 26 janvier 2024

À la suite des inondations qui ont frappé le département du Pas-de-Calais en novembre 2023 puis en janvier 2024, de nombreux sinistrés ont interrogé les pouvoirs publics sur le financement des mesures de réduction de la vulnérabilité de leur bien (notamment l'acquisition de batardeaux) et la possibilité de rachat de leur habitation sinistrée par le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM), également appelé fonds Barnier.

À l'occasion du comité de suivi des inondations du 23 janvier 2024, Christophe BECHU, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, a annoncé la mise en place de plusieurs dispositifs sur ces deux sujets.

À cet effet :

- trois fiches pédagogiques présentant les modalités pratiques de mobilisation du fonds Barnier ont été élaborées par les services de l'État. Ces documents sont disponibles en annexe.
- l'État s'est également engagé à soutenir la réalisation des diagnostics de vulnérabilité réalisés par les structures porteuses des Programmes d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) qui constituent le point d'entrée des demandes des sinistrés sur le territoire.

Les services de l'État sont pleinement mobilisés pour accompagner les élus et les habitants sinistrés dans cette phase de reconstruction.

### **Service Départemental de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05  
Mél : [pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr)



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)